



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CENTRALE TÉLÉPHONIQUE DES MÉDECINS DE GARDE

Un problème de santé ? Le bon réflexe expliqué dans une brochure

La Fondation Urgences Santé et le Service de la santé publique éditent une nouvelle brochure pour présenter les prestations de la Centrale téléphonique des médecins de garde. A la veille des vacances de Noël, il est toujours bon de rappeler quel comportement adopter lorsqu'on fait face à un problème de santé. Un coup de fil au numéro 0848 133 133 est recommandé avant de se déplacer à l'hôpital.

A la veille des fêtes de Noël, un nouveau dépliant rappelle comment procéder lorsqu'on fait face à un problème de santé.

Installée à la rue César-Roux 31, la Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG) a la mission de trier et orienter les urgences de médecine générale, de psychiatrie, de médecine dentaire et de pédiatrie. Pour cette dernière, elle dispense également des conseils aux parents.

Avec le numéro 0848 133 133, elle assure une permanence téléphonique sur l'ensemble du territoire cantonal 24h/24h, 365 jours par année.

Pour les urgences non vitales, il est important de rappeler aux Vaudoises et aux Vaudois qu'avant de se déplacer, il est vivement recommandé de contacter la CTMG pour être orienté vers la structure la plus adaptée. Pour les urgences vitales, lors d'un malaise ou d'un accident, le numéro 144 reste le bon réflexe.

La CTMG oriente également la population sur les pharmacies de garde.

Informations et commande de la brochure sur www.vd.ch/garde-medicale et
www.urgences-sante.ch

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 décembre 2013

DSAS Karim Boubaker, médecin cantonal, 079 597 64 14 Eric Perroud, directeur général de la
Fondation Urgences Santé, 021 213 78 65